

Groupe de travail 5

Sous-groupe thématique : agir pour la culture, notre bien commun

Aurore Bergé, députée, membre du Burex

Source première d'émancipation, de création, de cohésion sociale et territoriale, mémoire, intelligence et information de notre temps : la crise souligne à quel point la culture et les médias sont des piliers pour notre démocratie et des sources vitales pour chacun de ses citoyens.

Pour préserver et développer ce bien commun, pour que la crise ne porte pas un coup fatal à la vitalité et la diversité culturelles de notre pays, la puissance publique a un rôle stratégique à jouer. Notre projet politique basé sur l'émancipation tant individuelle que collective serait incomplet si la culture n'occupait pas le premier plan.

I. L'urgence culturelle : face à une crise sans précédent, l'urgence est au soutien de l'emploi culturel, de la création et des espaces culturels

Le secteur culturel est touché de plein fouet par la crise, plus durement et plus durablement que les autres secteurs. L'ensemble des établissements culturels – théâtres, musées, cinémas, salles de spectacle, les festivals etc. – des événements, des librairies indépendantes, des lieux de pratiques amateur ont dû fermer. La date et les conditions de leur réouverture dans les prochains mois demeurent incertaines et soumises à l'évolution de la situation sanitaire. Les tournages de films ou de productions audiovisuelles sont à l'arrêt. Les artistes et professionnels de la culture ont vu leurs activités et revenus chuter, voire disparaître brutalement, sans visibilité sur les prochains mois, alors que nos industries culturelles, nos établissements et artistes représentent au moins 1,2 M d'emplois et 75 Mds €¹ de PIB.

La crise emporte avec elle trois risques majeurs et clairement identifiés : la disparition de compagnies et d'équipes artistiques, la concentration du secteur et la prédation sur des actifs stratégiques qui sont des piliers de notre souveraineté culturelle.

Dans le même temps, les GAFAN sortent particulièrement renforcées de la crise sanitaire, alors même que leur contribution à l'écosystème économique et culturel est particulièrement faible et que les conditions de rémunération des auteurs demeurent très insatisfaisantes, en particulier dans le cinéma et l'audiovisuel.

Le Président de la République a annoncé des orientations fortes pour soutenir les femmes, les hommes et les institutions qui font la culture française. Elles se traduisent d'abord par la mise en place d'une année blanche pour les artistes et techniciens relevant du régime de l'intermittence et le déploiement du fonds de solidarité pour les artistes auteurs. L'audiovisuel et le cinéma seront aussi accompagnés par un fonds d'indemnisation temporaire pour la reprise des tournages, tandis que le Centre National de la Musique se voit doté d'un abondement supplémentaire.

¹ EY, Baromètre des industries culturelles, 2019.

2. La relance de la création : face à un futur incertain, la puissance publique doit investir massivement pour les créateurs et les industries culturelles

Les risques qu'emportent la crise sanitaire sont d'autant renforcés que l'on peut difficilement compter demain sur une relance de la « consommation » culturelle : les circuits de distribution sont en panne – tournages et salles de spectacle à l'arrêt, annulations et reports -, le public est saisi d'une forte inquiétude, à la fois au niveau sanitaire – comment avoir suffisamment confiance pour revenir en salle ? - et au niveau économique – dans les arbitrages de la « consommation », la culture ne sera sans doute pas prioritaire. Enfin, dans le spectacle vivant, on ne peut pas se rattraper, le public n'ira pas voir deux fois plus de spectacles parce qu'ils n'en ont pas vus précédemment : les spectacles qui n'ont pas été joués, c'est une économie qui est perdue.

Sans relance massive, pensée pour et avec les créateurs, le monde culturel risque de ne pas se relever, et avec lui ce qui fait notre identité et notre art de vivre.

Nous devons créer les conditions de la reprise tout en protégeant notre patrimoine culturel. Le recours massif à la **commande publique** auprès des jeunes créateurs, le déploiement plus systématique des **résidences d'artistes** vont renforcer le soutien à la création et faciliter l'émergence de formes renouvelées ; le renforcement de **l'Education Artistique et Culturelle à l'école qui doit être envisagé comme intégrant le temps scolaire obligatoire**, qui est constitué de la rencontre entre les œuvres, les artistes et la pratique artistique, vont renforcer le lien et la place des artistes dans nos sociétés. La reprise du travail des équipes artistiques ainsi que la définition d'une saison « hors norme » dans le spectacle vivant, avec des répétitions dès les prochaines semaines, des captations cet été, vont lancer le retour de la culture. Enfin, **la transposition avant fin 2020 des directives services de médias audiovisuels et droits d'auteurs** va permettre de renforcer les ressources de la création dans notre pays, tandis que la **protection des actifs stratégiques** comme des catalogues des œuvres cinéma et audiovisuelles, des salles de cinéma ou de notre patrimoine ont vocation à protéger notre bien commun culturel face aux prédatations. **La redéfinition de mécanismes fiscaux ou para fiscaux comme les crédits d'impôt spectacle vivant, audiovisuel, cinéma ou phonographique** en élargissant leurs assiettes ou en relevant leurs plafonds constitueront des leviers puissants pour absorber des pertes ou des sur couts et ne pas risquer que le soutien à l'émergence ou la prise de risque soient complètement annihilées dans les prochains mois. **La création d'un crédit d'impôt communication** qui encouragera au retour massif des annonceurs est envisagé comme un appui nécessaire pour soutenir les médias dans leur pluralisme et leur diversité à un moment de leur histoire où ils n'ont jamais été aussi essentiels et consultés mais n'ont jamais fait face à de telles baisses brutales de leurs revenus publicitaires. Enfin, **l'audiovisuel public** est un amortisseur essentiel pour soutenir la diversité culturelle et doit être un espace d'innovation constant dans ce moment clé de la vie culturelle de notre pays ; la garantie de ses ressources sur le long terme en est un préalable ; sa mission de service public a été particulièrement mise en exergue par le rôle de France 4 qui doit être pérennisé.

Le soutien au secteur culturel doit être celui de toute la Nation. Les mois à venir peuvent ainsi être l'occasion de valoriser collectivement notre patrimoine, nos professionnels de la culture dans une forme de **patriotisme culturel**. On compte par exemple 45 000 monuments historiques répartis dans les villes moyennes qui peuvent être soutenus par le tourisme intérieur, à l'heure où le tourisme international se trouve à l'arrêt. L'incitation à l'achat de livres, la commande publique, la manière de repenser le Pass Culture comme un outil facilitant et rénovant le lien entre les publics et les artistes

Face aux changements durables que produira la crise, il nous faut aussi imaginer comment concilier les rassemblements culturels fondés sur le partage, le foisonnement, et qui s'accommodent mal de la distanciation sociale. Si l'accès numérique ne remplacera jamais la présence réelle des œuvres et le lien avec les artistes, il est temps que le Ministère de la Culture en fasse un axe stratégique majeur de sa stratégie : ce n'est pas à Google de numériser nos fonds littéraires ou artistiques, c'est un enjeu majeur de notre souveraineté.

3. La refondation de nos politiques : comment faire de la crise une opportunité pour repenser nos politiques culturelles ?

La crise sanitaire a démontré à quel point la création culturelle, le temps partagé autour des œuvres, leur fréquentation, était vitale pour chacun et pour tous à la fois. **Elle nous appelle à réinventer certaines logiques de nos politiques culturelles et à cesser de considérer que la culture viendrait « après » les autres politiques publiques.**

Demain, nos politiques culturelles devront retrouver le chemin des artistes, créateurs et des petites structures. Alors que le secteur culturel sera durablement en danger et que les effets se mesureront d'autant plus sur les saisons 2021-2022, la revitalisation viendra bien des artistes et auteurs, en particulier de ceux qui sont en première ligne dans le travail au long cours de démocratisation culturelle. Il incombe donc à la puissance publique de les soutenir, d'interroger ses propres politiques, souvent décidées par l'État et à Paris, souvent corsetées par des procédures d'appels à projets complexes et elles aussi trop lointaines, pour que nos politiques soient plus réactives et plus adaptées à la création qui a lieu partout en France. A nous d'imaginer comment les décisions peuvent être déconcentrées, à nous de réinventer des coopérations efficaces avec les collectivités locales.

Demain, nous devons nous appuyer sur la culture pour remettre l'émancipation et la cohésion sociale et territoriale au cœur d'un projet de société. La crise a fait brutalement ressortir les manques de nos politiques : les artistes, les créateurs se réinventent tous les jours, mais l'Etat n'a pas su réinventer son rôle à leurs côtés. **Il faut en finir avec les logiques de segmentation et de silos telles qu'elles existent au sein du Ministère et dans ses services déconcentrés, il faut que le Ministère soit non plus celui des outils mais bien celui du sens.**

Il nous faut donc réinventer cette politique en réinvestissant les territoires, en faisant rentrer la culture et l'art à l'école, en sachant recueillir, mettre en valeur et en lien les créations artistiques quelles qu'elles soient, dans les zones d'éducation prioritaires, dans les territoires peu denses.

Tout commence et tout passe par l'éducation artistique et culturelle et un énorme investissement en termes de médiation. Le soutien à la création et à la diffusion des œuvres, la protection et la mise en valeur du patrimoine ne sont possibles qu'à ces conditions. **La crise est une opportunité claire pour que l'EAC devienne l'axe prioritaire de la politique éducative.**